# 

* Datum : 14-06-2021
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2021822366
* Auteur :

Justice de paix du canton de Seraing
Désignation
Justice de paix du canton de Seraing
Par ordonnance du 8 juin 2021, le juge de paix du canton de Seraing a prononcé les mesures de protection suivantes, conformément à l'article 492/1 du Code civil et/ou à l'article 499/7 du Code civil.
Madame Chantal MARCKX, née à Ougrée le 19 avril 1958, domiciliée à 4100 Seraing, Rue de la Bouteille 58 104, personne protégée, a été placée sous un régime de protection judiciaire avec pouvoir de représentation.
Maître Fatima OMARI, avocate, dont les bureaux sont établis à 4100 Seraing, rue de Rotheux 39, a été désignée en qualité d'administrateur des biens de la personne protégée susdite.
Les données à caractère personnel reprises dans cette publication ne peuvent être utilisées à d'autres fins que celle de porter la décision à la connaissance des personnes tierces.